

**Compte-rendu du comité local d'information et de concertation
LACROIX TOUS ARTIFICES
Réunion du 9 décembre 2011**

Compte-rendu approuvé lors de la réunion CSS du 21 février 2013

**COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION
LACROIX TOUS ARTIFICES
Séance du 9 décembre 2011
Mairie de Sainte-Foy de Peyrolières**

Monsieur Jean-Jacques CARON, Sous-Préfet de Muret ouvre la séance à 10 h 30.

L'ordre du jour de cette réunion est consacré aux points suivants :

- Validation du compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2010
- Bilan annuel présenté par la société LACROIX
- Bilan de l'inspection des installations classées pour l'année 2011
- Actualités PPRT
- Points divers

1) Validation du compte-rendu de la réunion du CLIC du 21 décembre 2010

Pas d'observation, le compte-rendu de la séance du 21 décembre 2010 est approuvé. Ce compte-rendu, comme les autres informations sur les CLIC et les PPRT est disponible sur le site internet de la DREAL : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

2) Bilan annuel des activités de la Société LACROIX (diaporama)

Monsieur Bernard POUVILLON présente le plan du bilan du système de Gestion de la Sécurité 2011 du Groupe Etienne LACROIX, et fait remarquer qu'il est conforme au bilan de l'environnement et au plan CLIC.

Rappel des activités

L'activité du site a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente soit près de 11 M€.

1. Actions réalisées pour la prévention des risques

- Nettoyage de la partie restauration de la cantine ; nettoyage journalier des bureaux et locaux sociaux sous-traité à une société externe ;
- Climatiseurs
- Formation des CDD et des « intérim » ;
- Améliorations des postes de travail ;
- Activation des 3 bâtiments « dépôts de stockage » ;
- Maintien en état des coupe-feu ceinturant toute la zone pyrotechnique
- Mise en service de la station d'épuration de l'ensemble du site.

B - Bilan du système de gestion de la sécurité

- Organisation – formation
- Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation
- Gestion des modifications
- Gestion des situations d'urgence
- Dépenses diverses
- Planning des audits
- Bilan des expéditions -
- Bilan saisons/pyrotechnique
- Bilans des tirs
- Bilan accidentologie
- Bilan déchets

- PPRT
- Point PPI
- Enjeux 2011
- Stockage temporaire reconduit

C - Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

- Réalisation d'un ensemble de vidéosurveillance par la mise en place d'un système de 2 caméras mobiles

Au sujet de la certification ISO 14001 – L'exploitant précise que l'établissement est certifié depuis 3 ans.

En ce qui concerne le point particulier de la mise à jour de l'arrêté préfectoral - Monsieur Rumeau rappelle que le PPRT a été approuvé l'an dernier et que l'exploitant doit procéder à la mise à jour de l'étude de danger, la DREAL procédera ensuite à la mise à jour de l'arrêté préfectoral.

Au sujet du PPI – Madame FRAYSSINET (association LES AMIS DE LA TERRE) demande des précisions sur l'exercice POI. Il s'agit d'un exercice annuel qui a progressé sur un exercice PPI avec un scénario peu probable : un feu qui progresse vers la zone la plus dangereuse du site. Cette zone est constituée par les dépôts où la capacité de stockage autorisée de produits explosifs appartenant à la division de 1.1 (matières ou objets comportant un risque d'explosion en masse) est la plus importante du site. Monsieur le Sous-Préfet explique le fonctionnement de l'exercice qui se déroule sous l'autorité de la préfecture avec intervention du SDIS et mobilisation des élus, de la gendarmerie, de la DREAL et du personnel communal. La sirène PPI signale aux habitants qu'il faut appliquer certaines consignes : le confinement et la tenue à l'extérieur. M. Thébault précise qu'il y a plusieurs niveaux sonores.

Au sujet du transports – Mme FRAYSSINET demande s'il existe des procédures particulières. L'exploitant répond que les transporteurs sont soumis à la réglementation issue de l'ADR (Accord européen relatif au transport international des matières dangereuses par route).

Au sujet de la sécurité du site – Monsieur le sous-Préfet souligne la vigilance à porter au dispositif anti-intrusion et demande quelques précisions.

Considérant la sensibilité de cet aspect pour un stockage de produits explosifs, le compte-rendu ne fera pas état des précisions apportées par l'exploitant sur les dispositifs anti-intrusion.

Monsieur DIJON souligne les bonnes relations avec l'exploitant notamment la possibilité de visiter le site ainsi que l'impact minimum sur l'environnement.

3) Bilan des actions de la DREAL

Dominique RUMEAU, présente le bilan des actions de l'inspection des installations classées :

Une inspection inopinée a été menée à 6 h du matin le 10 juin 2011, en dehors des heures ouvrées (test de la vidéosurveillance).

Elle n'a relevé aucune non-conformité. Le système en place paraît suffisant pour veiller aux aspects de sécurité du site.

Une inspection circonstancielle traditionnelle s'est déroulée à partir de 9 h le même jour.

L'inspection n'a pas fait apparaître de non-conformité ayant conduit à proposer un arrêté préfectoral de mise en demeure, toutefois certaines actions d'améliorations ont été demandées. L'inspection a pu noter le respect des consignes de sécurité par un intérimaire ainsi que la qualité de la formation qui lui avait été dispensée.

4) Actualités du PPRT

L'arrêté préfectoral d'approbation a été signé le 13 décembre 2010. Conformément à l'article L126-1 du Code de l'Urbanisme, le PPRT est annexé au PLU.

En ce qui concerne les travaux de renforcement de l'habitat existant prescrits, un guide intitulé « renforcement des fenêtres dans la zone des effets de surpression d'intensité 20-50 mbar » a été élaboré par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement pour aider à identifier les éventuels travaux à réaliser sur les fenêtres.

Le guide de surpression 20-35 et 35-50 mbar est accessible sur le site internet suivant : http://acerib.fr/page_PPRT/livret_pedagogiqueFenetres.pdf.

5- Points divers

Monsieur DIJON précise qu'en cas d'accident les personnes présentes dans la zone sont prévenues par la Gendarmerie ou la police municipale et que la circulation est interrompue.

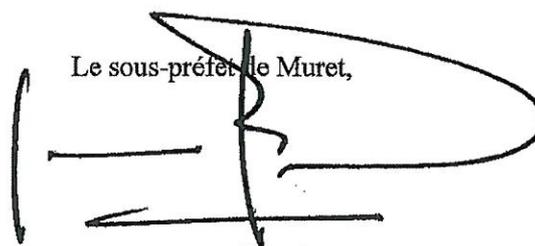
Monsieur Auroux soulève le problème du déclenchement des alarmes le week-end. L'exploitant est conscient de la nuisance occasionnée et que son objectif est d'améliorer le système, effectivement ils étaient dans une période d'ajustement et aujourd'hui cela va mieux. Il rappelle également que l'enceinte du site est clôturée pour éviter toute intrusion d'un être humain mais pas des animaux.

Madame Frayssinet demande si une visite du site est programmée. L'exploitant rappelle qu'il y en a eu une l'année passée mais personne n'est venu, il pourra en organiser une s'il y a des demandes.

Inspection IPE du 19 septembre 2011

Elle a été réalisée par l'Inspection des Poudres et Explosifs, dans le cadre général de la réglementation du travail en matière d'exposition des personnels aux risques pyrotechniques. Une bonne appréciation a été apportée au site. Une remarque relative à la définition des modalités de révision des consignes et modes opératoires ainsi qu'une autre sur le marquage au sol dans les magasins pyrotechniques ont été formulées.

Les débats étant clos, Monsieur CARON lève la séance à 12 h 15.

Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

CLIC LACROIX > SAINTE FOY DE PEYROLIERES – Séance du 9 décembre 2011

Présidence : Monsieur Jean-Jacques CARON, Sous-Préfet de MURET

Participants	Collège (<i>Adm., Collect. Terr., Exploitants, Salariés, Riverains</i>)	Observations
M. CARON Jean-Jacques	Sous préfecture de Muret	
M. RUMEAU Dominique	DREAL	
M. DELBOS Michel	SDIS -- Groupement Prévision	
M. DIJON Jacky	Mairie de SAINTE FOY DE PEYROLIERES	
Mme BANACHE Isabelle	Mairie de SAINTE FOY DE PEYROLIERES	
M. BOLLATI Jean-Claude	Maire de CAMBERNARD	
M. CAUBET Jean-Paul	Mairie de CAMBERNARD	
M. THEBAULT Pierre	Groupe LACROIX TOUS ARTIFICES	
M. BARES Bernard	Groupe LACROIX TOUS ARTIFICES	
M. POUVILLON Bernard	Groupe LACROIX TOUS ARTIFICES	
Mme FRAYSSINET Rose	Association « les Amis de la Terre »	
M. AUROUX René	Association « Rive Croix	
M. GALLART Frédéric	Conseil Général	
M. CAPPATO Yves	CHSCT LACROIX	
M. GUYON Jean Michel	CHSCT LACROIX	
Mme CARRERE Françoise	Secrétaire du CLIC	

Excusé : M.DUPLANTE Pierre > Conseil Général

Muret, le 20 février 2012

LISTE DES PERSONNES DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

DU CLIC du vendredi 9 décembre 2011 à 10 h 30 à la mairie de STE FOY DE PEYROLIERES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE DE SAINTE FOY

M. Pierre THEBAULT, Dr Gal Adjoint de Lacroix – site de Mazères

M. François VIVES, maire de Ste Foy

M. J. Claude BOLLATI, maire de Cambernard

M. le préfet – SIRACEDPC

SDIS Colomiers + copie à Muret

DREAL

DDT, service risques et gestion de crise

DIRECCTE

M. Jacky DIJON, 5^{ème} adjt au maire de Ste Foy

M. Jean-Paul CAUBET, conseil municipal Cambernard

M. Pierre DUPLANTE, conseiller général canton de St Lys

M. Bernard BARES, Chef d'établissement et responsable logistique Sté Lacroix Site de Ste Foy

M. Bruno LEY, Pt de l'assoc SENT'AURE

M. Charles BISARO, UMINATE

Mme Rose FRAYSSINET, Pte assoc les Amis de la Terre

M. Patrice CARBON, Pt de l'assoc Rive-Croix

M. Yves CAPPATO, Sté Lacroix ateliers CHSCT

M. Jean-Michel GUYON, Sté Lacroix ateliers CHSCT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur Pierre THEBAULT
Directeur Général Adjoint
du Groupe LACROIX Tous Artifices
Site de Mazères
Route de Gaudies

09270 MAZERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur le maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur François VIVES
Maire de Sainte-Foy-de-Peyrolières
Mairie

31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferrague
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 27 janvier 2011

Monsieur le maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur Jean-Claude BOLLATI
Maire de Cambernard
Mairie

31470 CAMBERNARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Le sous-préfet de MURET,

à

Monsieur le préfet de la région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne

Cabinet – SIRACED/PC

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.
P.J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Le sous-préfet de MURET,

à

Monsieur le Colonel
Commandant le Groupement Nord
du Service Départemental d'Incendie et de Secours
BP 123

31776 COLOMIERS

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.
P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Le sous-préfet de MURET,

à

Monsieur le Colonel
Commandant le Groupement Nord
du Service Départemental d'Incendie et de Secours
BP 123

31776 COLOMIERS

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.
P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

COPIE SDIS MURET
22 Rue Gardan
31 f00 MURET

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Le sous-préfet de MURET,

à

Monsieur le directeur régional de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Secrétariat des CLIC
4 avenue Didier Daurat – BP 331

31776 COLOMIERS

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

P.J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Le sous-préfet de MURET,

à

Monsieur le directeur départemental
des territoires
Service Risques et Gestion de Crise
Cité Administrative
Bt A – Boulevard Armand Duportal

31074 TOULOUSE Cedex

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.
P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Le sous-préfet de MURET,

à

Monsieur le Directeur de l'Unité Territoriale de la
Haute-Garonne de la Direction Régionale des
Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du
Travail et de l'Emploi
Cité Administrative
Boulevard Armand Duportal

31074 TOULOUSE Cedex

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

P.J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur l'adjoint,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'adjoint, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur Jacky DIJON
Adjoint au Maire
Mairie

31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur le conseiller municipal,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

Monsieur Jean-Paul CAUBET
Conseiller Municipal
Mairie

31470 CAMBERNARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur le Conseiller Général,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P.J. : 1
Monsieur Pierre DUPLANTE
Conseiller Général
du Canton de Saint-Lys
1 boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P.J. : 1

Monsieur Bernard BARES
Chef d'établissement et
Responsable logistique
La Majourou

31470 SAINT-THOMAS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur le président,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur Bruno LEY
Président de l'Association Sent'Aure
La Salvetat de Sainte Foy

31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur Yves CAPPATO
Société LACROIX Tous Artifices
Ateliers CHSCT
Les Hauts de Peyrolières
Rue Sainte Jude

31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur le président,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur Patrice CARBON
Président de l'Association Rive-Croix
Le Léougé
2715 Chemin de la Saudrune

31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P.J. : 1
Monsieur Charles BISARO
UNIMATE
4 rue de Tivoli

31068 TOULOUSE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Madame la présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2012 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1
Madame Rose FRAYSSINET
Présidente de l'Association Les Amis de la Terre
22 Place du Salin

31000 TOULOUSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 20 février 2012

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY qui s'est tenue le vendredi 9 décembre 2011 à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,

Jean-Jacques CARON

P. J. : 1

Monsieur Michel GUYON
Société LACROIX Tous Artifices
Ateliers CHSCT
Les Hauts de Peyrolières
Rue Sainte Jude

31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES